

phique dans leurs pavillons. En ce qui concerne les pavillons à thèmes de la Compagnie canadienne de l'Exposition universelle de 1967, quatre au moins feront mention du problème de la croissance démographique dans leurs étalages. Ce sont: «L'homme en société», «L'homme producteur», «La santé de l'homme» et «L'homme sur la terre et dans l'espace».

3. L'Association montréalaise de la planification familiale s'est mise en rapport avec la Compagnie canadienne de l'Exposition universelle de 1967, en son propre nom et au nom de la Fédération canadienne de la planification familiale et de l'organisation internationale connue sous le nom de Planned Parenthood World Population. Un aspect de ce contact visait à obtenir l'espace nécessaire à l'installation d'un stand d'exposition pour ces organisations. A cette occasion, on a aussi discuté de la mention de l'explosion démographique dans nos étalages à thèmes, notamment dans celui qui porte le titre de «L'homme et son entourage».

4. Il a été expliqué aux représentants de ces organisations que l'Exposition, enregistré auprès du Bureau international des expositions dans la première catégorie, ne prévoit aucune location ou disposition gratuite de stands à des organisations individuelles. Les discussions avec les organisations en question se sont révélées utiles pour l'élaboration des étalages à thème portant sur l'explosion démographique et ces discussions se poursuivent.

BAGOTVILLE (P.Q.)—LE PERSONNEL DE LA BASE DE L'ARC

Question n° 903—**M. Howe (Hamilton-Sud):**

1. Combien de soldats de l'air sont stationnés à la base de l'ARC de Bagotville?

2. Combien d'enfants à charge vivent avec ces soldats?

3. Existe-t-il, dans la région de Bagotville, une école publique dispensant l'instruction pré-universitaire aux étudiants anglophones?

L'hon. Léo Cadieux (ministre associé de la Défense nationale): 1. A la date du 31 janvier 1966: 1137.

2. Les dernières statistiques disponibles datent du 30 septembre 1965-1966.

3. Oui, deux à Arvida.

Question n° 907—**M. Howe: (Hamilton-Sud):**

Quel est le traitement d'un lieutenant de l'ARC, commandant d'un appareil Cosmopolitan, et qui compte 10 ans de service?

L'hon. Paul Hellyer (ministre de la Défense nationale): Le type d'avion utilisé n'influe pas sur le taux de la solde des pilotes de l'A.R.C. Un capitaine d'aviation de l'A.R.C. comptant 10 années de service dans ce grade touche, s'il est marié, \$883 par mois, et un officier célibataire du même grade reçoit, soit \$668, si le vivre et le logement sont fournis, soit \$763 si le vivre et le logement ne sont pas fournis.

DISPONIBILITÉ DE LA SUBSTANCE «PERITRATE SA»

Question n° 919—**M. Howe (Hamilton-Sud):**

1. Le médicament qui porte le nom commercial de «Peritrate SA» a-t-il été commercialisé au Canada et, dans le cas de l'affirmative, est-il encore sur le marché?

2. Si on trouve encore ce produit sur le marché a-t-on songé à l'interdire, par suite des récentes découvertes faites aux États-Unis?

L'hon. Allan J. MacEachen (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): 1. Oui.

2. Non, puisque la décision des États-Unis n'a eu rien à voir avec l'efficacité, ni avec l'innocuité du médicament.

MISSION COMMERCIALE AU JAPON—DÉLÉGUÉS DES ÉLEVEURS DE BOVINS HOLSTEIN FRIESIAN

Question n° 926—**M. Macquarrie:**

1. Quels éleveurs de bovins Holstein Friesian des provinces de l'Atlantique ont été invités à faire partie de la mission commerciale qui se rendra au Japon et en Corée sous les auspices du ministère du Commerce?

2. Par qui le personnel de la mission a-t-il été choisi?

M. Jean-Charles Cantin (secrétaire parlementaire du ministre du Commerce): 1. Aucun.

2. Les membres de la Mission ont été choisis par le ministère du Commerce après consultation avec l'Association des éleveurs d'Holstein Friesian du Canada.

KINCARDINE (ONT.)—LE PROJET DE TRAITEMENT DES EAUX-VANNES

Question n° 936—**M. Loney:**

1. A-t-on payé à la municipalité de Kincardine le plein montant de la subvention de \$127,600 qui lui a été accordée pour financer un projet relatif au traitement des eaux usées?

2. Dans le cas de la négative, quelle somme reste-t-il à payer?

L'hon. J. R. Nicholson (ministre du Travail): 1. Le plein montant du prêt calculé d'après le coût définitif a été de \$113,002.80.

2. Le dernier versement effectué au compte du prêt a été remis à la municipalité le 4 juin 1965.